

Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme
Herausgeber: Office central suisse du tourisme
Band: 10 (1950)

Anhang: Comptes annuels 1950
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

OFFICE CENTRAL SUISSE DU TOURISME

Z U R I C H

Comptes annuels 1950

Rapport des contrôleurs

chargés par l'O.C.S.T. de la vérification du bilan et des
comptes annuels pour 1950 (faite du 5 au 7 mars 1951)

Les contrôleurs soussignés ont soumis les comptes annuels de l'OCST et son bilan pour 1950 à un examen approfondi, constatant ainsi la concordance des pièces justificatives présentées et de la comptabilité, parfaitement en ordre. Les montants des avoirs sont justifiés par des pièces bancaires. De même, les contrôles de la caisse auxquels il a été procédé au cours de l'exercice, n'ont donné lieu à aucune remarque. L'avoir spécial du fonds pour concours graphiques et littéraires a augmenté de Fr. 3245.42, atteignant le montant de Fr. 129 163.97, dont font foi des avis de banques.

Au lieu de proposer, comme le comité, de porter l'excédent de recettes de l'exercice, qui se chiffre à Fr. 492 385.06, à l'avoir du fonds de rénovation des agences, les soussignés proposent à l'assemblée générale d'en créditer le fonds de compensation et de tenir compte dans le budget pour 1951 des versements au fonds de rénovation des agences nécessaires.

C'est dans ce sens qu'ils proposent d'approuver les comptes annuels et le bilan pour 1950 et d'en donner décharge aux organes administratifs.

Zurich, le 7 mars 1951.

Les contrôleurs :

Rüfenacht, chef du contrôle

F. Tissot

P. Juon

	Fr.	Fr.
<i>I. Administration</i>		
A. Organes		
1. Assemblée générale et rapport annuel	6 158.25	
2. Comité	6 103.10	
3. Bureau	5 629.25	17 890.60
B. Direction de Zurich		
4. Dépenses pour le personnel		
a) Traitements	421 320.80	
b) Assurance-accidents	2 001.40	
c) Assurance du personnel	36 782.15	
d) Pension	10 000.—	
e) AVS	8 875.10	
5. Loyer et frais d'ameublement		
a) Loyer	29 034.25	
b) Entretien des bureaux	7 496.54	
c) Mobilier	3 018.10	
d) Assurance	446.45	
6. Matériel de bureau	15 158.75	
7. Ports, télégrammes, téléphone	38 800.25	
8. Bibliothèque	421.05	
9. Intérêts passifs, frais de finance, pertes au change	8 128.06	
10. Frais généraux et imprévus	12 663.43	594 146.33
<i>II. Propagande</i>		
A. Siège auxiliaire de Lausanne, agences et représentations à l'étranger		
11. Dépenses pour le personnel		
a) Traitements	1 749 599.79	
b) Assurance-accidents	4 038.50	
c) Assurance du personnel	134 612.20	
d) AVS	21 433.15	
12. Frais de loyer, de matériel et de publicité	987 389.45	2 897 073.09
B. Moyens de propagande		
13. Imprimés	158 487.28	
14. Film	139 316.09	
15. Photographie	18 719.56	
16. Radio	10 704.—	
17. Conférences	19 530.50	
18. Expositions, foires et vitrines	125 124.02	
19. Propagande par la presse	296 558.70	
20. Organes de l'OCST	80 161.61	
21. Frais de transport et de douane	89 743.02	
22. Congrès, voyages d'études et d'affaires, frais de représentation	32 665.12	
23. Actions spéciales et imprévus		
a) Pour l'OCST	116 934.24	
b) Campagne aux USA	870 000.—	
c) Contribution à la caisse de voyages	50 000.—	
d) Actions communes avec les régions	445 622.60	2 453 566.74
24. Excédent de recettes 1950		492 385.06 *
		<u>6 455 061.82</u>

Balances et Profits

Recettes

décembre 1950

	Fr.	Fr.
<i>I. Cotisations annuelles :</i>		
Contribution fédérale :		
a) Contribution fixe	2 000 000.—	
b) Contribution variable	399 458.50	
CFF	600 000.—	
PTT	375 000.—	
Société Suisse des Hôteliers	175 000.—	
Associations suisses	84 900.—	
Membres divers	228 560.—	
<i>II. Cotisations variables des régions</i>	<u>367 357.05</u>	4 230 275.55
<i>III. Allocations volontaires</i>		5 085.—
<i>IV. Commissions provenant de transactions commerciales</i>		1 054 416.47
<i>V. Intérêts actifs et bénéfiques au change</i>		161.70
<i>VI. Recettes diverses</i>		13 473.10
<i>VII. Recettes extraordinaires</i>		1 650.—
<i>VIII. Prélèvement sur la réserve de la Confédération pour l'intensification de la propagande touristique d'après-guerre</i>		<u>1 150 000.—</u>
		<u>6 455 061.82</u>

* L'excédent de recettes pour 1950 servira à couvrir les frais d'installation des agences de Francfort, New-York et Milan.

ACTIF

Bilan au 31 décembre 1950

PASSIF

	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
I. Fonds liquides			I. Dettes à court terme		
a) Caisse	6 366.97		a) Créanciers	64 601.27	
b) Chèques postaux	146 238.07		b) Agences et représentations	2 978.30	
c) Banques	76 445.—		c) Passifs transitoires		
d) Titres	3.—	229 053.04	aa) divers	98 854.80	
			bb) engagements de l'an- née 1950 non échus (propagande)	744 708.98	843 563 78
II. Avoirs					911 143.35
a) Débiteurs	555 120.20		II. Dueroire		
b) Siège auxiliaire de Lausanne, agences et représentations	641 558.44	1 323 405.79	a) Pour cotisations douteuses	10 000.—	
c) Actifs transitoires	126 727.15		b) Pour débiteurs douteux	300.—	10 300.—
III. Cotisations non encore encaissées			III. Réserves		
Cotisations ordinaires		475 208.50	Fonds de rénovation des agences		59 836.86
IV. Mobilier (valeur d'assurance Fr. 208 000.—)			IV. Fonds de compensation		
a) Mobilier p. m.	1.—		Etat au 1 ^{er} janvier 1950		554 005.06
b) Bibliothèque p. m.	1.—		V. Excédent de recettes pour 1950		492 385.06
c) Photographie p. m.	1.—	3.—	VI. Pro Memoria		
V. Pro Memoria			Réserve pour concours graphiques et litté- raires		129 163.97
Fonds pour concours graphiques et litté- raires		129 163.97			<u>2 156 834.30</u>
		<u>2 156 834.30</u>			

Pro Memoria :
 Réserve de la Confédération pour l'intensification de la
 propagande touristique d'après-guerre Fr. 800 000.—.

Décompte du fonds de rénovation des agences
au 31 décembre 1950

Dépenses		Recettes	
	Fr.	Fr.	
1. Aménagement de l'agence de Londres	292 606.60	1. Solde au 1 ^{er} janvier 1950	316 778.91
2. Aménagement de l'agence de Paris	22 335.45	2. Apport provenant des fonds de l'exercice 1950	90 000.—
3. Aménagement de l'agence de Francfort	32 000.—		
4. Solde	59 836.86		
	<u>406 778.91</u>		<u>406 778.91</u>

Fonds pour concours graphiques et littéraires

Etat de fortune

au 31 décembre 1950

Actif

Passif

	Fr.		Fr.	Fr.
<i>Avoir en banque</i>		<i>Fortune</i>		
Société de Banque Suisse, Zurich		Etat de fortune au 1 ^{er} janvier		
Compte de dépôt B (Depositenkonto) . . .	101.45	1950	125 918.55	
Société de Banque Suisse, Zurich		Augmentation 1950	3 245.42	129 163.97
Compte de dépôt A (Einlagekonto)	4 220.45			
<i>Titres</i>				
30 000.— 3 1/4 % Emprunt fédéral 1946, émission avril	30 000.—			
40 000.— 3 1/4 % Emprunt fédéral 1945, émission décembre	40 000.—			
20 000.— 3 % Obligations de caisse, Banque Cantonale de Zurich échéance le 23 novembre 1951 . .	20 000.—			
15 000.— 3 % Obligations de caisse, Banque Cantonale de Zurich échéance le 30 juillet 1951 . . .	15 000.—			
18 000.— 3 % CFF 1938	18 180.—			
<i>Intérêts prorata sur titres</i>	741.60			
<i>Droit au remboursement :</i>				
Impôt anticipé selon article 7 AIA § a . .	920.47			
	129 163.97			129 163.97

Pertes et Profits

au 31 décembre 1950

Dépenses

Recettes

	Fr.		Fr.
Commissions et frais de banque	128.70	Intérêts	3 536.12
Amortissement sur titres	162.—		
Excédent de recettes 1950	3 245.42		
	3 536.12		3 536.12